

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune

Séance du mardi 10 mars 2026

Délibération N° DE_2026_012

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
12	10	11
Date de la convocation : 26/02/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix mars deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Thierry PALAZZETTI.

Présents : Monsieur Gilles SEGURET, Monsieur Thierry PALAZZETTI, Monsieur Alain VERNHES, Monsieur Robert BOS, Madame Muriel LAPIERRE, Monsieur Jean-Louis LAPIERRE, Madame Cécile SAVY, Monsieur Nathan CARCENAC, Madame Marie-Reine RIVIERE, Monsieur Simon FOURNIER

Représentés : Monsieur Adrien COLOMB représenté par Madame Marie-Reine RIVIERE

Absents et Excusés : Monsieur René CLUZEL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Nathan CARCENAC est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Construction du pôle enfance « Les Méandres du Céor » Approbation du bilan financier prévisionnel et du plan de financement - Tranche 2
--

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les éléments de contexte, les enjeux, les objectifs et l'avancement du projet de construction neuve de l'école et du pôle enfance, devant conduire à un établissement sachant concilier durablement les qualités sociales, économiques et environnementales des ouvrages. Grâce aux engagements forts de la commune et à l'animation volontaire d'un processus d'adhésion des utilisateurs et usagers, il s'agit d'aboutir à la construction d'un groupe scolaire et ALSH à forte valeur ajoutée pour le territoire, compatible avec les capacités financières et budgétaires de la commune.

Par délibération en date du 24 septembre 2025, le conseil municipal a décidé d'attribuer les marchés de travaux (15 lots) à l'issue de la procédure de passation.

Par délibération du 6 novembre 2025, le conseil municipal a acté un plan prévisionnel de

Date de transmission de l'acte: 25/03/2026
Date de réception de l'AR: 25/03/2026
012-211202551-DE_2026_012-DE
A G E D I

DE_2026_012

financement de l'opération, résultant de la somme des marchés de travaux attribués et de l'ensemble des dépenses nécessaires à la réalisation de l'opération, est arrêté au montant total de 2.671.976,01 €HT, soit 3.193.762,71 €TTC (hors acquisition et frais).

Sur cette base et à ce stade, le plan de financement de l'opération avait été établi au vu des conditions d'éligibilité et modalités d'intervention propres aux différents partenaires financiers de la commune (Etat, Région, Département, CC Pays de Salars, ADEME, Europe, autres).

Le montant global de l'opération est inchangé mais cette opération compte tenu de son envergure a été séquencée en plusieurs tranches. Ainsi, il convient de produire un plan de financement propre à la deuxième tranche de travaux qui englobe les lots 7, 9, 10, 13, 14, 15 : de la plâtrerie au photovoltaïque.

Ainsi le bilan financier prévisionnel et le plan de financement de l'opération sont complétés et décomposés de manière détaillée en annexe à la présente délibération.

LE CONSEIL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le bilan financier prévisionnel de la tranche 2 de l'opération ci dessus mentionnée, tel que présenté et annexé ;
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant dûment qualifié à solliciter des partenaires financiers toutes subventions principales et complémentaires au titre du plan de financement de l'opération ci-annexé ;
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant dûment qualifié à signer tous les documents et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Thierry PALAZZETTI
Président de séance

Monsieur Nathan CARCENAC
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 25/03/2026
Date de réception de l'AR: 25/03/2026
012-211202551-DE_2026_012-DE
A G E D I

DE_2026_012



COMMUNE DE SALMIECH
CONSTRUCTION PÔLE ENFANCE (ÉCOLE & ALSH) "LES MÉANDRES DU CÉOR"
 Bilan financier et plan de financement prévisionnels - Tranche 2

Dépenses	Bilan opération	Montant tranche 2
Travaux & Équipements		
Terrassements VRD Espaces Verts Lot n°1	264 192,90 €	
Gros Œuvre Lot n°2	242 972,04 €	
Charpente Mur Ossature Bois Bardage Lot n°3	241 015,20 €	
Couverture Bardage Zinc Lot n°4	199 975,59 €	
Menuiseries Extérieures Lot n°5	96 911,74 €	
Serrurerie Lot n°6	49 895,06 €	
Plâtrerie Lot n°7	185 000,00 €	185 000,00 €
Menuiseries Intérieures Agencement Lot n°8	132 800,00 €	
Chape Carrelage Faïence Lot n°9	59 126,49 €	59 126,49 €
Revêtements Sols Souples Lot n°10	22 847,45 €	22 847,45 €
Peinture Nettoyage Lot n°11	34 511,69 €	
Faux-Plafonds Lot n°12	13 056,10 €	
Électricité CFO CFA Lot n°13	132 000,00 €	132 000,00 €
Plomberie Sanitaires CVC Lot n°14	290 310,78 €	290 310,78 €
Photovoltaïque Lot n°15	20 445,00 €	20 445,00 €
Sous-Total € HT	1 985 060,04 €	709 729,72 €
Provision Révision Prix 2%	40 000,00 €	11 507,53 €
Provision Aléas Imprévus 3%	61 000,00 €	0,00 €
Sous-Total € HT	2 086 060,04 €	721 237,25 €
Honoraires Techniques		
Assistance Maîtrise Ouvrage AMO	95 410,00 €	34 112,48 €
Maîtrise Œuvre MOE	301 500,00 €	107 797,00 €
Ordonnancement Pilotage Coordination OPC	25 480,00 €	9 110,01 €
Contrôle Technique BCT	12 501,00 €	4 469,55 €
Coordination Sécurité Protection Santé CSPS	4 010,00 €	1 433,72 €
Sous-Total € HT	438 901,00 €	156 922,75 €
Autres Frais		
Acquisition Terrain Assiette		
Relevé Topographique	2 350,00 €	
Études Géotechniques	8 042,00 €	
Frais consultation	22 910,47 €	
Assurance Dommages Ouvrage	47 000,00 €	
Communication	6 000,00 €	
Décoration Artistique	13 670,00 €	
Raccordement Réseaux Publics	8 000,00 €	
Essais Étanchéité Air	4 000,00 €	
Installation Recharge Véhicules Élec	19 000,00 €	
Assistance Conseil Aveyron Ingénierie	16 042,50 €	
Équipements Mobiliers		
Sous-Total € HT	147 014,97 €	0,00 €
TOTAL GENERAL DEPENSES € HT	2 671 976,01 €	878 160,00 €

Recettes	Montant	Taux
Aides publiques		
ETAT (DETR)	219 540,00 €	25,00%
DEPARTEMENT AVEYRON	131 724,00 €	15,00%
REGION OCCITANIE		0,00%
CC LEVEZOU	50 000,00 €	5,69%
ADEME	25 910,00 €	2,95%
UE (FEDER 2021-2027)	66 240,00 €	7,54%
AUTRES (CAF, MSA)		
Sous-Total € HT	493 414,00 €	56,19%
Autres recettes		
Sous-total € HT	0,00 €	0,00%
Autofinancement commune		
Fonds propres		
Emprunts	384 746,00 €	43,81%
Autres		
Sous-total € HT	384 746,00 €	43,81%
TOTAL GENERAL RECETTES € HT	878 160,00 €	100%

Date de transmission de l'acte: 25/03/2026
 Date de réception de l'AR: 25/03/2026
 012-211202551-DE_2026_012-DE
 A G E D I

3/0R



